

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU 15 AVRIL 2019
À 21H00



NEXITY LE CHESNAY
34 RUE DE LA CELLE
78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT (LE CHESNAY)

ADRESSE DE L'ASSOCIATION :
ASL GENERALE DU DOMAINE DU PARC -
4 AVENUE JEAN DE LA BRUYERE
LE POINT PARC
78590 NOISY LE ROI

Téléphone : 01.39.55.77.37

BAILLY, 15/04/2019

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le lundi 15 avril 2019 à 21h00

Les membres de l'association ASL GENERALE DU DOMAINE DU PARC - A.S.L.G.D.P. se sont réunis en Assemblée Générale à l'adresse suivante :

47 BIS GRAND RUE
 78870 BAILLY

Sur convocation individuelle qui leur a été faite par le gestionnaire par lettres recommandées avec accusés de réception ou contre émargement.

Présents et Représentés :	416	416	voix /	504	voix soit	82,54%
Absents :	88	88	voix /	504	voix soit	17,46%
Total :	504	504	voix /	504	voix soit	100,00%

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que 416 propriétaires sur 504 sont présents ou représentés et possèdent 416 voix sur 504 voix.

Etaient absents :

M. et Mme ALLORY Jean-Jacques (1), M. et Mme ARMAND François (1), M. et Mme AUDAIS Jérôme (1), M. et Mme BAILLIE Jean-Baptiste (1), M. et Mme BALLAN Laurent (1), M. et Mme BEN HAMIDA Mounir (1), M. et Mme BENET Laurent (1), M. et Mme BERTHOLLE Alain (1), Indivision BILHE / MALINOSKY (1), M. et Mme BODEL Gérard (1), M. et Mme BOROT Alain (1), Mme BOURGES Michelle (1), Mme BRUSCHERA (1), Indivision CAHA - KANDIS (1), M. et Mme CAMUS Alexandre (1), M. et Mme CARON Jean-François (1), M. et Mme CASINHAS (1), M. et Mme CHAFFANJON Jean-Marc (1), Mme CHAVAGNAC Hortense (1), Indivision CHEIKEL - MOREL LELU (1), M. et Mme DA SILVA LOPES Luis (1), Indivision DALONGEVILLE / ESTIENNY (1), M. DE FRANCOIS Joel (1), M. DE POUGET DE NADAILLAC Guillem (1), M. et Mme DONGRADI Gérard (1), M. et Mme DUPRAT Jean-Louis (1), M. et Mme DUSSAIN Alexandre (1), M. et Mme ESSID Aben (1), Indivision ETESSE - CHAUVIN (1), M. et Mme FINIEL (1), M. et Mme FORGES Philippe (1), M. et Mme FORSTER Marc-André (1), M. et Mme FOURNIGAUULT (1), M. et Mme FULLER Gabriel (1), M. et Mme GACHOD (1), M. et Mme GARDIOL Marc (1), M. et Mme GIELLA Robert (1), M. et Mme GOBERT Jean-Luc (1), M. et Mme GUIBE Denis (1), M. et Mme GUILLEMINOT Philippe (1), M. et Mme JARRY Alain (1), M. et Mme LE MAGREX (1), M. et Mme LE NOE Pierre (1), M. et Mme LECLABART Nicolas (1), Mme LECOQ - FORSANT Martine (1), M. et Mme LEMIERE Samuel (1), M. et Mme LEON Jacques (1), Indivision LEROUX - BOCAGE Yann- Alexandra (1), M. et Mme LOMBARDI Alain (1), M. et Mme LUSARDI Marc (1), M. MANGIN D'OUINCE Hervé (1), M. et Mme MARTIAL Henry (1), M. et Mme MEHU (1), Mme MONNET Marie (1), M. et Mme MOULIN Michel (1), Indivision MULLER - DE JONGHE (1), M. et Mme PAGET David (1), M. et Mme PARISE Didier (1), Indivision PETILLAULT - BRIS (1), M. et Mme PETIT Patrice (1), M. et Mme PETITJEAN Rodolphe (1), M. et Mme POISSON Jacky (1), M. PREVOST Daniel (1), M. et Mme QUINTART Christophe (1), M. et Mme RAILLARD Alain (1), M. et Mme RAMPI Eric (1), Mme ROCHER Chantal (1), M. et Mme ROMAIN Christophe (1), M. et Mme ROMEDENNE - LAGRANGE Patrice (1), M. et Mme ROUSSEAU Claude (1), M. et Mme ROUX (1), M. et Mme SCHALCK Christophe (1), Mme SCHODEL Nicole (1), M. et Mme SERY Hervé (1), M. et Mme SHARMA Vihan (1), M. et Mme SPEZZAFERRI Fabio (1), M. et Mme STAS DE RICHELLE Denis (1), M. et Mme SUDRIEZ Franck (1), M. SUDRIEZ Jean-Marie (1), Indivision TANAY - GARIN (1), M. et Mme TILLY Yann (1), Indivision TISSERAND - EFFA (1), Indivision TISSIER - LEVAUX (1), M. et Mme VALEMBOIS Jean-Marie (1), M. et Mme VALLORY Olivier (1), Mme VILLERS (1), M. et Mme VITALE Franck (1), Indivision ZERAH - CARTIGNIES (1).

PV AG ASL GENERALE DU DOMAINE DU PARC - A.S.L.G.D.P.

Procès-verbal conforme à l'original dûment signé par le président, le ou les scrutateurs s'il en a été désigné(s) et le secrétaire

05
 05

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°1 Nomination du Président	Page 3
Résolution n°2 Désignation du Scrutateur	Page 3
Résolution n°3 Désignation du Secrétaire et de l'Assistant	Page 3
Résolution n°4 Approbation des nouveaux statuts	Page 3

AS
PF



PROCÈS VERBAL

RESOLUTION N° 1 : NOMINATION DU PRESIDENT

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales

L'assemblée désigne en qualité de Président de séance :

• Madame MORALES

Vote sur la proposition président :

Présents et Représentés :	416	416	voix /	504	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	504	voix
Abstentions :	0	0	voix /	504	voix
Ont voté pour :	416	416	voix /	504	voix

Cette résolution est adoptée.

La proposition président est retenue par l'Assemblée Générale.

RESOLUTION N° 2 : DESIGNATION DU SCRUTATEUR

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales

L'assemblée désigne en qualité de Scrutateur :

• Monsieur FAIVRE

Vote sur la proposition secrétaire :

Présents et Représentés :	416	416	voix /	504	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	504	voix
Abstentions :	0	0	voix /	504	voix
Ont voté pour :	416	416	voix /	504	voix

Cette résolution est adoptée.

RESOLUTION N° 3 : DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DE L'ASSISTANT

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales

L'Assemblée Générale désigne en qualité de secrétaire et d'assistant :

• Madame BOUSSEAUD

Le cabinet NEXITY enregistre les présents et représentés, ainsi que les votes ; il assiste les scrutateurs et secrétaires.

Vote sur la proposition :

Présents et Représentés :	416	416	voix /	504	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	504	voix
Abstentions :	0	0	voix /	504	voix
Ont voté pour :	416	416	voix /	504	voix

Cette résolution est adoptée.

RESOLUTION N° 4 : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales

L'assemblée générale extraordinaire valide les nouveaux statuts de l'ASLGDP.

L'assemblée décide de modifier l'article 10 alinéa 7 sous la forme suivante :

"Lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur un projet de modification des présents statuts, ses décisions seront prises par les propriétaires détenant les deux tiers des fonds et les deux tiers des voix. Lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur un projet de modification du cahier des charges, comme d'ailleurs pour toutes décisions autres que celles mentionnées expressément dans les alinéas précédents, les décisions seront prises à la majorité des propriétaires (soit la moitié des 504 propriétaires plus une voix).

Vote sur la proposition statuts :

Présents et Représentés :	416	416	voix /	504	voix
Ont voté contre :	2	2	voix /	504	voix
Abstentions :	1	1	voix /	504	voix

M. BOUCHARÉCHAS Franck (1), M. et Mme CHEVIGNON Jean-Marc (1)

Mme GAUTHIER Christiane (1)

ds

RF

Ont voté pour : 413 413 voix / 504 voix

Cette résolution est adoptée.

**L'Assemblée Générale désigne :
statuts**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

03 
05

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE






LE(S) SCRUTATEUR(S)
Néant

nexity

AGENCE LE CHESNAV
34 RUE DE LA CELLE
78150 LE CHESNAV
TÉL. 01 39 55 77 37 - Fax 01 39 55 70 55
NEXITY LAMY SAS - Siren 487 530 099 - R.C.S. Paris

PROCÈS VERBAL CONFORME À L'ORIGINAL DUMENT SIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT, LE OU LES SCRUTATEURS S'IL EN A ÉTÉ DÉSIGNÉ(S) ET LE SECRÉTAIRE.

Légende :

- Résolution acceptée : 
- Résolution refusée : 
- Absence de candidat : 
- Vote sans objet : 
- Absence de participant au vote : 
- Aucune voix exprimée : 